

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires  
étrangères

## **Arrêté du 3 octobre 2024 portant nomination des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire du corps des adjoints administratifs et du corps des adjoints techniques de chancellerie du ministère de l'Europe et des affaires étrangères**

NOR : EAEA2426269A

**Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de l'Europe et des affaires étrangères,

### **Arrête**

#### **Article 1**

Sont désignés en qualité de représentants de l'administration au sein de la commission administrative paritaire du corps des adjoints administratifs et des adjoints techniques de chancellerie (CAP 4) à compter du 3 octobre 2024 :

Titulaires :

- M. Julien STEIMER
- M. Etienne LE HARIVEL de GONNEVILLE
- M. Rémy MARTIN
- Mme Pauline CARMONA

Suppléants :

- Mme Isabelle MARQUES-GROSS
- Mme Gaëlle LE PAPE
- M. Laurent DARROUZET
- Mme Alena GRAND

#### **Article 2**

L'arrêté antérieur désignant les représentants de l'administration au sein de la commission administrative paritaire n°4 est abrogé.

### **Article 3**

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 3 octobre 2024

Pour le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères  
et par délégation,  
Le Directeur des ressources humaines